

➔ Emploi

Les TPE sur le devant de la scène

Les très petites entreprises (TPE), longtemps ignorées par les gouvernements comme moyen de lutte contre le chômage, font l'objet d'un intérêt nouveau. Le rapport du commissaire général au Plan, André Mulliez, publié début 2005, est une mine d'informations pour tous ceux qui accompagnent les créateurs d'activités.

depuis l'été dernier, une brise légère souffle sur les très petites entreprises (TPE) et les pousse sur le devant de la scène médiatique. Longtemps absentes du discours économique, et considérées comme quantité négligeable, elles sont maintenant parées de toutes les vertus et considérées comme un gisement d'emplois où peuvent éclore des milliers d'embauches. Le gouvernement leur consacre l'essentiel de son dernier plan pour l'emploi avec le projet de loi sur les services à la personne, le nouveau contrat d'embauche, l'effacement des seuils d'embauche du dixième salarié, la prime de retour à l'emploi et le crédit d'impôt jeune.

Cet engouement récent fait sourire les militants du développement local qui, depuis de très longues années, accompagnent des hommes et des femmes créateurs d'activité et donc de leur

entreprise. Mais ne boudons pas notre plaisir, et tant mieux si cette orientation gouvernementale peut dégager l'horizon des créateurs et des créatrices et adoucir le parcours d'obstacles qui attend tout fondateur d'une TPE.

Les enquêtes d'opinions réalisées par l'APCE¹ nous apprennent que trois millions de Français souhaitent créer leur entreprise dans les trois prochaines années. Ce vœu est émis par des femmes et des hommes dans toutes les catégories sociales, toutes les générations, toutes les cultures, tous les secteurs d'activité et sur l'ensemble du territoire. Mais quelle relation existe entre ces déclarations d'intention et la réalité ?

En 2004, 320 000 entreprises ont été créées ou reprises, et ont généré 632 000 emplois². Parmi les 224 000 entreprises nouvelles, 83 % ne procurent d'emploi qu'à leur créateur. À noter qu'environ

un tiers de ces créations est réalisé par des demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux. La reprise d'entreprise est également un élément de cette dynamique, avec un impact sur l'emploi. En 2004, leur nombre a augmenté de 5,6 %, et ce pourcentage devrait s'amplifier dans les prochaines années, suite au départ à la retraite de nombreux patrons. Soulignons que la part des femmes y est plus importante que dans les créations (36 % au lieu de 26 %). Les repreneurs sont également moins diplômés que l'ensemble des créateurs et un quart d'entre eux étaient demandeurs d'emploi au moment de la reprise.

Un rapport riche d'enseignements

Pour rentrer avec plus de précision dans l'univers de la TPE, il faut se reporter à l'excellent rapport publié par le Commissariat général du Plan au début de 2005. Malheureusement, la publication

de ce rapport, *Les aides publiques aux TPE*, rédigé par un groupe de travail sous la présidence d'André Mulliez, est resté dans l'ombre. On y trouve pourtant une masse d'informations précieuses pour ceux et celles qui travaillent sur le sujet. S'il n'existe pas de définition légale de la TPE, celle retenue par le rapport Mulliez recouvre les entreprises de 0 à 19 salariés.

À la lecture des deux tableaux ci-dessous³, on constate que les entreprises sans salarié représentent la moitié des entreprises françaises (soit un chiffre proche de la moyenne de l'UE, contre 75 % aux États-Unis). Les entreprises d'au plus deux salariés représentent les trois-quarts des entreprises françaises. On voit également que 96 % des entreprises sont des TPE qui emploient 30 % des personnes occupées dans le secteur marchand et réalisent 23 % de son chiffre d'affaires.

Nombre d'entreprises : (en millions puis en %)

Salarié(s)	0	1 à 2	3 à 9	0 à 9	10 à 19	0 à 19	20 à 49	50 à 499	+ de 500	Total
Nombre en millions	1,274	0,617	0,432	2,323	0,099	2,422	0,060	0,030	0,003	2,51
en %	50,2	24,8	17,4	92,4	4,0	96,4	2,4	1,1	0,09	100

Source : Insee-Sirène / APCE au 1^{er} janvier 2003.

Nombre de salariés : (en millions puis en %)

Salarié(s)	0	1 à 2	3 à 9	0 à 9	10 à 19	0 à 19	20 à 49	50 à 499	+ de 500	Total
Nombre en millions	-	0,812	2,149	2,961	1,318	4,279	1,856	3,555	4,587	14,28
en %	-	5,7	15,1	20,8	9,2	30	13	24,9	32,1	100

Source : Insee-Sirène / APCE au 1^{er} janvier 2003.

L'attention à cette réalité est portée depuis longtemps par les organismes de conseil et de formation qui œuvrent dans le développement local. Les générations successives des Programmes d'initiative communautaire (PIC) ont permis de travailler la question en profondeur. Le Grep a contribué à ce travail, avec les PIC Adapt (1995-2000) et Equal⁴ (2002-2005). Que connaît-on aujourd'hui de la réalité des TPE rurales ?

Typologie des TPE rurales

Si certaines personnes sont natives du pays⁵, d'autres sont des urbains qui viennent s'installer. Ces derniers ont un profil qui a ses limites (ce sont des « étrangers » qui parfois méconnaissent totalement les réalités rurales), mais aussi ses avantages (bonne connaissance de la ville et des clients potentiels, pas *d'a priori* sur les façons de produire et d'entreprendre, ouverture à l'innovation...).

On trouve, soit des jeunes en parcours d'insertion économique et sociale (la moyenne d'âge des créateurs d'entreprises se situe autour de 36 ans), souvent avec peu de moyens financiers ; soit des personnes de 40-50 ans, en rupture professionnelle (licenciement, départ volontaire du salariat, séparation conjugale, accident ou maladie) et qui souhaitent s'inventer une nouvelle vie. Ils ont souvent accumulé un capital qui leur permet d'investir.

Rappelons qu'au niveau national, un tiers des entreprises créées le sont par

des demandeurs d'emploi ou des bénéficiaires de minima sociaux. Ce n'est pas pour autant que toutes ces personnes sont en difficulté, elles intègrent ces ressources dans leurs stratégies d'installation.

Les TPE créées sont le plus souvent articulées autour d'un projet de vie. Cela sous-entend beaucoup d'investissement affectif, de rêves, d'irrationnel, de références à des valeurs... Autant d'éléments difficiles à vendre à un banquier ou à un élu... On a très souvent affaire à une histoire de couple, même si, la plupart du temps, l'une des deux personnes est « invisible ».

Les hommes et les femmes concernés sont dans une logique de création de leur propre emploi, sans projet de croissance. Si ces TPE sont d'incontestables réussites économiques, elles se démarquent cependant du modèle de l'entreprise traditionnelle basé sur la recherche du développement et du profit. Cette réalité est fréquemment source de malentendus. En effet, quand on parle d'entreprise, on a souvent en tête le modèle de la PME performante, ou de la *start-up* immergée dans la mondialisation. Les créateurs et créatrices dont nous parlons ne correspondent pas à ces modèles, et pourtant il s'agit bien d'entreprises au sens juridique du terme, qui contribuent à la vitalité du tissu économique et social des territoires ruraux.

Les TPE rurales ont en commun plusieurs caractéristiques :

- ces entreprises combinent souvent

plusieurs activités. Les assemblages sont multiples et déterminés par leurs complémentarités qui « font système » ;

- elles fonctionnent sur un principe d'économie et d'autonomie (par opposition à la dépendance des banques), ce qui implique installation progressive et auto-construction. Elles cherchent à récupérer un maximum de valeur ajoutée en aval, en transformant et en valorisant les produits et les potentialités locales ;
- elles sont attachées au territoire et s'y développent de façon spécifique, en s'adaptant à ses réalités et à ses besoins (on ne peut pas faire un « copier » d'une TPE de Franche-Comté pour la « coller » en Auvergne !) ;
- elles mettent en œuvre d'importantes stratégies commerciales et relationnelles ;
- elles se retrouvent davantage dans une logique de réseaux, le plus souvent informels, que dans celle d'une filière ;
- la combinaison des activités implique souvent des charges de travail importantes. C'est l'une des limites de ces TPE. Cette surcharge est souvent non reconnue (travail familial, travail au noir, recours à des stagiaires) et non rémunérée ⁶.

Des outils pour accompagner la création des TPE

Au terme de ces programmes, quatre grandes questions sont posées aux structures d'accompagnement et aux pouvoirs publics :

- de quel type de soutien financier ces TPE ont-elles besoin ?

- quelle politique mettre en place pour soutenir les structures qui accompagnent et conseillent les créateurs de TPE rurales ? Rappelons qu'en France, seuls 10 % des créatrices ou créateurs ont bénéficié d'un conseil ou d'une formation au moment de la création et que la corrélation est forte entre accès au conseil et taux de réussite. Comment inciter les organismes de formation à proposer des services en commun ?

- comment faciliter l'accès au foncier (principalement pour les entreprises agricoles) ?

- que proposer face au manque de représentation et d'organisation collective de ces TPE ?

Sur ces quatre grands thèmes, les projets Equal ont apporté des éléments de réponses et des propositions qu'ils transmettront à l'occasion d'actions de communication et de diffusion (appelées action III). ■

Jean Le Monnier

Consultant à l'Association Relier

1 Agence nationale pour la création d'entreprises.

2 À titre de comparaison, la même année, 700 000 emplois ont été créés par les entreprises déjà existantes.

3 Ces tableaux ont été réalisés par Sophie Rouault (voir la fiche de lecture « Éléments de cadrage sur les TPE » pour l'opération Regards croisés.)

4 Programme destiné à lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans la sphère du travail et de l'emploi, pour la période 2000-2008.

5 Une étude réalisée par le projet Equal acor-tpe.t

conduit par le Grep, montre que 50 % des repreneurs ou repreneuses ont une provenance géographique proche (le canton).

6 L'étude sur la transmission des TPE touristiques montre que ce travail correspond à un mi-temps sur une année.

Le mois de la TPE

L'un des projets est conduit par neuf partenaires ¹, qui ont décidé d'unir leurs forces pour interpeller les élus sur l'utilité économique et sociale des TPE. Les partenaires de ce projet, intitulé Atout TPE, inviteront élus et décideurs à réfléchir avec eux sur la nécessaire mise en place de véritables politiques régionales de soutien aux TPE. Ainsi, du 15 novembre au 15 décembre, dans 14 régions françaises se tiennent une cinquantaine de manifestations ² qui sont autant d'occasions pour les représentants des différents projets Equal de présenter le résultat de leurs travaux et de contribuer ainsi à la construction de nouvelles politiques régionales et locales en faveur des TPE.

¹ Liste des partenaires : APCE (Agence pour la création d'entreprise qui est « tête de liste »), l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), Anna (Association de développement local en région Centre), ANPE (Agence nationale pour l'emploi), Céfir (Centre d'éducation et de formation interculturelles rencontre, basé dans le Nord), le CGPA (Centre de gestion de la pêche), Grep, RBG (Réseau des boutiques de gestion), Union régionale des Scop en Rhône-Alpes.

² On trouve le calendrier de ces manifestations sur le site de l'APCE : <http://www.apce.com>.